



## Newsletter de la CRUS, no 39 / juillet 2014

La newsletter électronique de la CRUS paraît six fois par année, la semaine suivant la séance plénière de la CRUS. Elle comprend quatre rubriques: le **Highlight** aborde un sujet d'actualité et d'importance pour la CRUS. La rubrique **En direct de la séance plénière** contient une sélection des décisions et sujets importants traités lors de la dernière séance. Les **Nouvelles du Secrétariat général** proposent des sujets d'actualité sur les activités du Secrétariat général de la CRUS. Enfin, l'**Agenda** permet d'annoncer les événements importants de la CRUS.

### 1. Highlight

#### **Le bachelor universitaire repensé – une orientation généraliste avec des perspectives variées**

*A l'occasion de leur séance plénière de juillet 2014, les recteurs des universités suisses ont adopté une [position sur le bachelor universitaire](#). Ils précisent et renforcent ainsi les principes et conditions applicables aux études de bachelor, dans le but de renforcer le profil indépendant et l'orientation généraliste du bachelor. Il s'agit ainsi de promouvoir la liberté de choix des étudiants et la mobilité lors du passage aux études de master.*

Il y a 15 ans, le 19 juin 1999, la déclaration pour la création d'un espace européen commun de l'enseignement supérieur a été adoptée dans la ville italienne de Bologne, ce qui a marqué le début d'une vaste réforme des systèmes universitaires des pays signataires. Un élément essentiel de la réforme de Bologne était la division de la structure des études en un niveau bachelor et un niveau master. Le master est considéré en Suisse comme le diplôme standard de fin d'études universitaires. Le bachelor, au contraire, est considéré comme une formation académique de base, qui transmet aux étudiants les fondements théoriques et méthodologiques d'un domaine d'études et les initie à l'approche scientifique.

Même si le processus de réforme est terminé dans sa partie structurelle, il reste toujours des chantiers ouverts. Ainsi par exemple, les cursus de bachelor sont-ils parfois trop spécialisés ou conçus exclusivement comme étape préalable au master correspondant. Michael Hengartner, recteur de l'Université de Zurich et délégué de la CRUS pour les questions relatives à l'enseignement, est convaincu qu'il conviendrait de veiller à ce que le bachelor soit conçu de façon à conférer une formation large plutôt que d'être soumis à des régulations excessives. La clarification et le renforcement du bachelor sont au centre des travaux de la CRUS depuis plusieurs années déjà, comme par exemple lors de la Conférence nationale sur Bologne en 2010.

## **Liberté et possibilité de choix à l'entrée en master**

La consolidation du bachelor universitaire constitue un chantier prioritaire de la CRUS pour la période 2012-15/16. Avec l'adoption de la position, elle envoie un signal fort et invite les universités à davantage tenir compte d'une série de principes lors de l'élaboration de cursus de bachelor. «Concrètement, les universités devront veiller à ce que le bachelor au sein des universités suisses ne soit pas seulement une première étape en vue du master mais qu'il soit développé de plus en plus comme un cursus indépendant» déclare Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg et délégué de la CRUS pour les questions relatives à l'enseignement. La position de la CRUS sur le bachelor universitaire détermine les exigences fondamentales relatives au premier cycle: le bachelor doit être une formation à caractère scientifique, s'appuyer sur un profil de qualifications conçu de manière large et offrir une diversité de perspectives aux diplômés. Il sanctionne la réussite du premier cycle d'études et permet l'accès au second cycle, en Suisse ou à l'étranger.

L'architecture des études au niveau du bachelor se présente actuellement de manière très diverse selon l'université et le domaine d'études. Elle est en outre largement pensée en fonction des offres consécutives au niveau du master. Les recteurs des universités suisses tiennent à ce qu'à l'avenir les titulaires d'un diplôme de bachelor aient davantage la liberté de réaliser un véritable choix pour leurs études de master et ils sont ainsi désireux de concevoir le premier cycle dans ce sens. Selon Guido Vergauwen, ce n'est pourtant pas encore suffisant: «En même temps, la liberté de choix des étudiants doit être renforcée par une mise en œuvre transparente et consistante des profils de qualifications des cursus d'études de master, par la formulation d'éventuelles exigences supplémentaires et par la réduction des obstacles administratifs.»

La mise en œuvre des principes évoqués dans la position de la CRUS pose un défi pour les domaines d'études avec un nombre peu élevé d'étudiants, dans la mesure où la conception du bachelor comme cursus complet doit être conciliée avec l'approche thématique. Les propositions de la position sur le bachelor universitaire doivent servir de base pour des travaux ultérieurs dans ce domaine et imprégner les discussions au sein des universités.

## **2. En direct de la séance plénière et de la séance de réflexion**

### **Séance des 3 et 4 juillet 2014 à Fribourg**

#### **Décisions importantes de la CRUS:**

- **Echange avec le secrétaire d'Etat sur les priorités de la politique de formation et de la recherche dans les années 2017-2020**

A l'occasion de sa séance de réflexion, la CRUS a reçu le secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio ainsi que Silvia Studinger, cheffe de la division Hautes écoles du secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'objet de la rencontre était la préparation du message sur le financement de la formation,

de la recherche et de l'innovation dans les années 2017-2020. Les représentants du SEFRI et les membres de la CRUS ont discuté en particulier du mode de financement selon la future Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) et des défis liés.

- **Echange avec la KFH au sujet de la coopération entre universités et hautes écoles spécialisées**

La séance de réflexion servait également de cadre pour un échange avec Thomas Meier, recteur de la Zürcher Hochschule der Künste ZHdK et président de la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH), ainsi qu'avec Crispino Bergamaschi, président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW. Le thème central des discussions entre la CRUS et les deux représentants de la KFH était le troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées et, plus particulièrement, la coopération entre les universités et les hautes écoles spécialisées au niveau du troisième cycle et du doctorat. Cet échange s'inscrit dans le contexte de la fusion prochaine des conférences actuelles pour constituer la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, swissuniversities.

- **La crainte d'une provincialisation de la recherche suisse**

Le plénum de la CRUS a évoqué le concept de mise en œuvre de l'article 121a de la constitution fédérale, adopté en votation populaire le 9 février 2014. Le gouvernement y déclare son intention d'appliquer strictement ces nouvelles dispositions en matière d'immigration, en fixant des contingents annuels pour tous les séjours en Suisse à compter de quatre mois. Antonio Loprieno, président de la CRUS et recteur de l'Université de Bâle, livre le sentiment du plénum de la CRUS sur cette question essentielle de l'ouverture de la Suisse à la main-d'œuvre étrangère.

### **Interview Antonio Loprieno**

#### **Antonio Loprieno, comment vos collègues et vous-même avez réagi après l'annonce de ce concept de mise en œuvre du nouvel article constitutionnel?**

Nous comprenons bien la situation difficile dans laquelle se trouve le Conseil fédéral, mais pour être honnête, nous sommes profondément déçus. Il manque dans ce concept à mon sens deux points fondamentaux, que nous avons pourtant thématiquement abordés auprès de l'Office fédéral des migrations. La première chose, ce sont les étudiants: à aucun moment le Conseil fédéral ne dit explicitement qu'il va exclure les étudiants des contingents. C'était pourtant pour nous une évidence, tant il est vrai que les étudiants ne viennent pas ici pour avoir une activité lucrative et ne prennent la place de personne. Un quart de nos étudiants sont d'origine étrangère et nous pourrions fermer plusieurs programmes doctoraux sans les candidats au doctorat d'origine étrangère. C'est une attaque frontale contre le principe de l'ouverture de la place scientifique suisse.

#### **Quel est le deuxième élément qui fait défaut?**

Nous avons beaucoup de peine à comprendre que l'on ne fait aucune différence entre les types de mains-d'œuvre et les secteurs. Il nous paraît évident que le meilleur intérêt du pays consiste à privilégier les secteurs porteurs d'innovation et de valeur ajoutée. Nous ne voulons pas dénigrer les secteurs à faible valeur ajoutée, mais il nous paraît faux que le Conseil fédéral passe à côté d'une préoccupation qui est pourtant nationale: il faut, pour préserver la prospérité de ce pays, soutenir les domaines qui créent de la valeur ajoutée soit par l'innovation, soit par l'extrême spécialisation.

### **Qu'allez-vous faire dès lors?**

Mes collègues me prient d'écrire une lettre au Conseil fédéral. Nous allons aussi entrer en discussion avec tous nos stakeholders, à commencer par les cantons, pour connaître leurs positions et voir comment nous pouvons faire entendre nos arguments. Il faut aussi sensibiliser nos chercheurs et professeurs à l'importance de l'enjeu qui est devant nous. Le concept du Conseil fédéral doit encore être traduit dans un message au Parlement et nous espérons que nous serons mieux écoutés d'ici là.

### **Quel est l'enjeu pour la recherche?**

Nous devons craindre de vivre, à terme, une forme de provincialisation de notre paysage universitaire. Jusqu'à présent nos performances étaient excellentes au niveau mondial, pensez aux rankings sur l'innovation et aux rankings des hautes écoles! Nous devons ces bons résultats à notre capacité à engager les meilleurs scientifiques du monde entier. Si nous perdons cette liberté, notre positionnement sera conforme à notre démographie et nous deviendrons une petite nation de la science. C'est possible, on peut le vouloir, mais alors il faut le dire explicitement! Le Conseil fédéral veut prendre des mesures pour utiliser tout le potentiel de notre main-d'œuvre indigène – il pense aux femmes et aux personnes qui aimeraient travailler plus. C'est une excellente mesure, mais pour la science, je crois qu'il faut être clair: cela ne suffira pas si nous voulons maintenir notre niveau.

### **On vous répondra que l'on peut être petit et faire du bon travail!**

C'est vrai: dans beaucoup de domaines, la quantité n'est pas un gage de qualité. Mais dans la science, et surtout dans les domaines pour lesquels nous figurons parmi les leaders mondiaux, la quantité est un facteur décisif de qualité. Pensez aux sciences de la vie ou à la médecine: il faut une certaine masse critique pour pouvoir jouer avec les plus grandes équipes de recherche au niveau mondial.

- **Directives d'accréditation selon la LEHE: prise de position de la CRUS**

La CRUS a adopté une prise de position sur l'avant-projet de directives d'accréditation selon la LEHE, qu'elle soumettra dans le cadre de la procédure d'audition initiée le 26 mai 2014. Comme ses conférences partenaires, la CRUS était représentée dans le groupe de travail qui, sous l'égide de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité (OAQ), a élaboré le projet. Les recteurs saluent ainsi le projet de directives d'accréditation qui tient compte des différents

profils de hautes écoles ainsi que des tâches et stratégies des institutions. Du point de vue de la CRUS, il est essentiel que les standards de qualité soient formulés de manière générale et se rapportent au système d'assurance qualité des hautes écoles, comme le prévoit la LEHE. Dans sa prise de position, la CRUS propose en plus une série de précisions.

- **Désignation du recteur Antonio Loprieno comme président de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities**

La CRUS a désigné le recteur Antonio Loprieno comme président de la Chambre des hautes écoles universitaires de la future Conférence des recteurs des hautes écoles suisses. Cette nomination sera formellement confirmée par la Chambre après la constitution de la nouvelle Conférence des recteurs au début 2015.

La CRUS a en outre discuté un projet de règlement d'organisation de la Chambre des hautes écoles universitaires, ceci en vue de l'entrée en vigueur prochaine de la LEHE et de la constitution de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, swissuniversities.

### 3. Nouvelles du Secrétariat général

- **Rapport annuel 2013**

[Le rapport annuel 2013](#) de la CRUS est disponible en ligne.

- **Edition 2014 du test d'aptitudes pour les études de médecine en Suisse**

Le 4 juillet 2014, le test d'aptitudes pour les études de médecine en Suisse (AMS) s'est déroulé pour la 17<sup>ème</sup> fois, simultanément sur neuf sites helvétiques différents et en trois langues (allemand, français et italien).

L'AMS sert comme instrument de sélection pour l'admission aux études en médecine humaine, vétérinaire ou dentaire ainsi qu'en chiropratique dans les universités de Bâle, Berne, Fribourg ou Zurich. Dans l'ensemble, 3173 candidats ont participé au test d'aptitudes afin de pouvoir commencer des études dans la discipline souhaitée à partir de l'automne 2014.

La CRUS est chargée de l'organisation de la procédure d'inscription aux études de médecine.

- **Programme Sciex-NMS<sup>ch</sup> : interview avec un Sciex Home Mentor (Juillet 2014)**

«The weight of our co-operation helps in negotiations with water suppliers»: Le professeur Talis Juhna, vice-recteur de la recherche auprès de la Riga Technical University (Lettonie), nous fait part de son point de vue sur le programme Sciex et le succès que connaît sa coopération de recherche avec l'Institut de recherche sur

l'eau du Domaine des EPF, l'Eawag (Suisse). Le professeur Juhna est le Sciex Home Mentor de la doctorante Alina Nescerecka, qui poursuit actuellement sa recherche sur la cytométrie en flux à l'Eawag.

→ Interview\_P07\_Def-1\_01.pdf

#### **4. Agenda**

##### **4 et 5 septembre 2014 / Berne : CRUS: séance plénière**

La prochaine séance plénière de la CRUS aura lieu les 4 et 5 septembre 2014 à Berne. La newsletter électronique résumant les nouveautés et les décisions importantes en lien avec cette séance sera disponible le mercredi suivant, soit le 10 septembre 2014.

-> [toutes les dates des séances de la CRUS](#)

##### **3 au 5 décembre 2014 / Vevey : Winter School en didactique disciplinaire**

Le programme doctoral en méthodologie de l'enseignement porté conjointement par la CRUS et la COHEP (Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques) annonce sa session compacte annuelle qui aura lieu en décembre 2014 sous forme d'une école d'hiver au sujet de l'analyse des pratiques d'enseignement et apprentissage dans les didactiques des disciplines. Les doctorantes et doctorants intéressés qui rédigent une thèse en matière de didactique disciplinaire dans une université suisse sont priés de s'informer et de s'annoncer via le site web [www.fachdidaktik.ch](http://www.fachdidaktik.ch).

#### **Contact**

Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS, [raymond.werlen@crus.ch](mailto:raymond.werlen@crus.ch), et Dr Sabine Felder, responsable de la coordination enseignement, [sabine.felder@crus.ch](mailto:sabine.felder@crus.ch), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.